

Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs—Crédits 1d, Parlement—Crédit 5d

Conseil privé—Crédits 5d et 20d

Approvisionnements et Services—Crédits 1d, 4d, L5d, L6d, 15d et 20d

Conseil du Trésor—Crédit 5d

Industrie et Commerce—Crédits 1d, L26d et L27d

Revenu national—Crédits 1d et 5d

Au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics

Énergie, Mines et Ressources—Crédits 1d, 5d, L12d, 15d et 47d

Travaux publics—Crédits 1d, L3d, 5d, 20d et 25d

Au comité permanent de l'expansion économique régionale

Expansion économique régionale—Crédits 1d, L12d et 30d

Au comité permanent des transports et des communications

Postes—Crédits 1d et 5d

Transports—Crédits 5d, 15d, 20d, L30d, 35d, 45d, 55d, 60d, 68d, 75d, 80d, 85d et L125d

Au comité permanent des affaires des anciens combattants

Affaires des anciens combattants—Crédits 1d, 5d, 10d, 20d, 30d, 35d et 45d

Au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien

Affaires indiennes et Nord canadien—Crédits 5d, L16d, L24d, 30d, 35d, 40d et 80d

* * *

L'IMMIGRATION

L'AFFAIRE BRANKO MILOSIC—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 43, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie):

Que la Chambre demande au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et au solliciteur général de mettre à sa disposition les dossiers complets du ministère de l'Immigration et de la GRC sur l'affaire Branko Milosic et en particulier tous les détails qu'on y trouverait au sujet de l'association du député de Hamilton-Est à l'affaire et aussi qu'on lui explique si, suite à des enquêtes effectuées on a recommandé de porter une accusation contre ledit député et, dans l'affirmative, pourquoi cela n'a jamais été fait.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion proposée aux termes de l'article 43 du Règlement et qui requiert le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions au Feuilleton

LA LOI SUR LES TERRES TERRITORIALES

LES CORPORATIONS DONT L'ACQUISITION D'INTÉRÊTS EST INTERDITE AUX EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Mitchell Sharp (au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) propose: Que le bill S-20 (du Sénat), tendant à modifier la loi sur les terres territoriales, soit lu pour la 1^{re} fois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 41, 378, 534, 700, 767, 804, 891, 908, 1044, 1120, 1131, 1132, 1133, 1134, 1142, 1181, 1219, 1222, 1238, 1250, 1270, 1286, 1306, 1323, 1342, 1454, 1466, 1522, 1555, 1561 et 1608.

Monsieur l'Orateur, si les questions n^{os} 157, 617, 619, 712, 905 et 1451 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler la question n^o 1531 marquée d'un astérisque?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

LE COÛT DES RÉNOVATIONS AUX BUREAUX ET RÉSIDENCES DU PREMIER MINISTRE

Question n^o 41—**M. Coates:**

1. Combien le Trésor public a-t-il dépensé pour rénover et meubler les bureaux et les résidences mises à la disposition du Premier ministre, depuis que l'actuel chef du gouvernement occupe sa charge?

2. Quelles ont été les dépenses précises des travaux de rénovation et de renouvellement du mobilier dans ces différents locaux?

3. A-t-on fait d'autres dépenses à cet égard et, dans l'affirmative, a) quelles sont-elles, b) à quels travaux particuliers correspondent-elles?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): 1. Le montant total versé par l'Administration régionale de la Capitale, ministère des Travaux publics, pour les travaux de rénovation et de renouvellement du mobilier des bureaux et des résidences du premier ministre, depuis le 1^{er} avril 1968, est de \$403,048.

2. Résidence du premier ministre à 24, promenade Sussex: